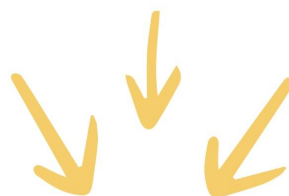


# **Cours : La territorialité de la TVA**



# NOTIONS DE TERRITOIRE

La TVA s'applique sur les biens et services consommés en



# Notions de territoires

## Métropole



## Corse



## Monaco



# Notions de territoires

## Les eaux territoriales

D'après WIKIDATA :

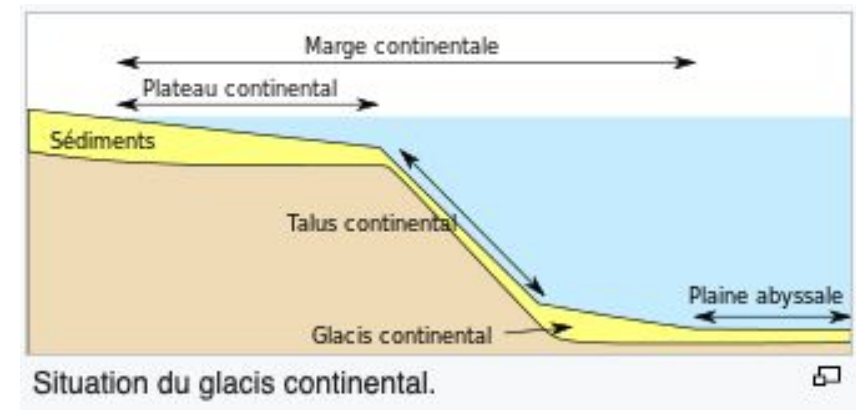
Les **eaux territoriales** ou **mers territoriales** sont la partie de mer côtière sur laquelle s'étend la **souveraineté** d'un État côtier. Sa largeur maximale est fixée à 12 milles marins (soit 22 224 mètres) par la **Convention des Nations unies sur le droit de la mer**, ou résulte d'un partage médian du littoral pour les États voisins dont les côtes sont distantes de moins de 24 milles.



## Le plateau continental

D'après WIKIPEDIA :

Le **plateau continental**, appelé aussi **plate-forme continentale**, est le prolongement du continent sous la surface de l'océan.



# Notions de territoires

## DOM

- Guadeloupe
- Martinique
- La Réunion

→ considérés comme **pays tiers**

 Donc considérés comme  
des territoires **d'exportation**



**Les Geeks  
des Chiffres.**

# Notions de territoires



- Îles Canaries
- Andorre
- Nouvelle Calédonie
- Territoires d'outre-mer

↘ pays tiers

💡 Donc considérés comme des territoires **d'exportation**

## ● Territoire intra-communautaire

- Allemagne 
- Autriche 
- Belgique 
- Bulgarie 
- Chypre 
- Croatie 
- Danemark 
- Espagne 
- Estonie 
- Finlande 
- France 
- Grèce 
- Hongrie 
- Irlande 
- Italie 
- Lettonie 
- Lituanie 
- Luxembourg 
- Malte 
- Pays-Bas 
- Pologne 
- Portugal 
- Roumanie 
- Slovaquie 
- Slovénie 
- Suède 
- Tchéquie 



- **Territoire d'exportation**

Pays **HORS** de l'**U**nion **E**uropéenne





**RÈGLES** APPLICABLES  
**SUR LES BIENS.**

# Règles applicables sur les biens

## Les opérations réalisées dans l'UE



# Les règles applicables sur les biens - les opérations dans l'UE

## Acquisition intracommunautaire



Pays de l'UE 

## Livraison intracommunautaire

# Les opérations dans l'UE

Toutes les entreprises assujetties à la TVA doivent disposer d'un numéro d'identification

**Le numéro de TVA intracommunautaire**

Fourni par les services fiscaux

## Facture TVA

Vistaprint B.V.  
Hudsonweg 8  
5928 LW Venlo  
Hollande

N° de la facture : 9393251428  
Date de la facture : 01/05/2020  
Date de livraison : 07/05/2020  
Date du paiement : 01/05/2020

N° de TVA : NL812139513B01

Acheteur :

SAS NISOP  
9, Rue du 4 septembre  
75002 PARIS  
FR

N° de TVA : FR57801067919

	Description des articles	Quantité	Montant net	TVA	Frais de livraison	Total
1	Carte postale A6 - supéri	1000	42,18 €	0.0%	4,58 €	46,76 €
2	Grands stickers ronds	120	34,34 €	0.0%	3,74 €	38,08 €
3	Enlever la marque	120	0,00 €	0.0%	0,00 €	0,00 €
4	Vinyle mat	120	0,00 €	0.0%	0,00 €	0,00 €
					<b>Sous-total</b>	84,84 €
					<b>Total</b>	84,84 €

Besoin d'aide ? [Cliquez ici](#) pour accéder à la page Aide ou pour nous contacter. Cet email est envoyé automatiquement, veuillez ne pas y répondre.

## Comment est composé un numéro de TVA ?

Un numéro de tva intracommunautaire français est composé de :

- 2 lettres "FR"
- une clé de 2 chiffres ou lettres
- numéro SIRET à 9 chiffres

Par exemple :

**FR 32 123456789**

# Les opérations dans l'UE

Pour faire des opérations

intracom' ⇒ **3** conditions

1. Avoir le N° de TVA intracom' **valide** de l'acquéreur
2. **Prouver** par tout moyen la livraison effective du bien vers le pays de l'UE
3. Reporter les données fiscales sur **l'EMEBI** et l'**état récapitulatif de TVA**

Heu ??? C'est quoi ça ?

The screenshot shows the official website of the French Customs and Indirect Taxes Directorate (douane.gouv.fr). The page is titled 'Service en ligne Échanges Intra-UE De Biens (DEBWEB2, ex DEB)'. It features a navigation menu with 'Particuliers', 'Professionnels', 'La douane', and 'Presse'. Below the menu, there are three columns of information:

- POUR QUI**: Entreprises qui échangent des biens dans l'UE.
- POUR QUOI**: Établir les statistiques du commerce extérieur de la France.
- QUAND**: 1 fois par mois.

On the right side, there is a button labeled 'Accéder au service en ligne' with a green checkmark icon above it. The page also includes a search bar, a 'Services & Aide' link, and a 'Mon Espace Personnel' section with 'Se connecter' and 'S'inscrire' options. The footer indicates the page was last updated on 05/06/2023.

# Les opérations dans l'UE

## La DEB est devenue l'EMEBI

---

Depuis le mois de référence janvier 2022, la Déclaration d'échanges de biens (DEB) est remplacée par une **enquête statistique (EMEBI)** et une formalité fiscale (état récapitulatif TVA).

La **note de référence** pour la réponse à l'enquête statistique mensuelle sur les échanges de biens intra-Union européenne (EMEBI) détaille les informations devant être fournies dans la réponse à l'enquête statistique jusqu'en 2021. Elle a pris la suite du volet statistique du BOD DEB annuel qui paraissait jusqu'en 2021.

**Les réponses à l'enquête mensuelle statistique** sur les échanges de biens intra-UE (EMEBI) s'effectuent selon un **calendrier précis**. Les réponses doivent être reçues au plus tard le 10e jour ouvrable suivant le mois de référence. Elles ne peuvent être déposées (« enregistrées définitivement » en utilisant le vocabulaire de l'application DEBWEB2) avant le premier jour du mois suivant le mois de référence.

## Les déclarations de l'état récapitulatif TVA et des échanges de services (DES) s'effectuent le même calendrier.

---

Les déclarations doivent être reçues au plus tard le 10e jour ouvrable suivant le mois de référence. Elles ne peuvent être déposées (« enregistrées définitivement » en utilisant le vocabulaire de l'application DEBWEB2) avant le premier jour du mois suivant le mois de référence.





# Les opérations dans l'UE



## → Pour le calendrier :











[Dates limites de dépôt des déclarations EMEBI & DES pour 2023 | Portail de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects](#)

## → Pour savoir comment remplir l'EMEBI :

[Note de référence pour la réponse à l'enquête statistique mensuelle sur les échanges de biens intra-Union](#)

# Les opérations dans l'UE

♥ **Principe** : l'imposition de la TVA a lieu dans le **pays d'arrivé du bien = pays de livraison.**

Départ 	Destination 		
	France 	UE 	Hors UE 
France 	TVA Française	Livraison IC (✗ NO TVA)	Exportation (✗ NO TVA)
UE 	Acquisition IC (TVA  )		
Hors UE 	Importation (TVA  )		



**ACQUISITION**

**INTRACOMMUNAUTAIRE**

# Les acquisitions intracom'











## Acquisition intracommunautaire



Pays de l'UE 

# Les acquisitions intracom'

- Les **acquisitions** intracommunautaires : **achats**

Départ 	Destination 		
	France 	UE 	Hors UE 
France 	TVA Française	Livraison IC (X NO TVA)	Exportation (X NO TVA)
UE 	Acquisition IC (TVA  )		
Hors UE 	Importation (TVA  )		



**TVA  
FRANÇAISE  
  
APPLICABLE**

- Exigibilité de la TVA :**
  - à l'acquisition dans le pays de destination
  - le 15 du mois suivant la livraison du bien ou lors de l'émission de la facture

# Les acquisitions intracom'

## Autoliquidation de la TVA

→ Paiement de la TVA en France

- Par l'acquéreur → déclaration de la TVA dans sa déclaration
- TVA déductible pour l'acquéreur

### Facture TVA

Vistaprint B.V.  
Hudsonweg 8  
5928 LW Venlo  
Hollande

N° de la facture : 9393251428  
Date de la facture : 01/05/2020  
Date de livraison : 07/05/2020  
Date du paiement : 01/05/2020

N° de TVA : NL812139513B01

Acheteur :

SAS NISOP  
9, Rue du 4 septembre  
75002 PARIS  
FR

N° de TVA :FR57801067919

	Description des articles	Quantité	Montant net	TVA	Frais de livraison	Total
1	Carte postale A6 - supéri	1000	42,18 €	0.0%	4,58 €	46,76 €
2	Grands stickers ronds	120	34,34 €	0.0%	3,74 €	38,08 €
3	Enlever la marque	120	0,00 €	0.0%	0,00 €	0,00 €
4	Vinyle mat	120	0,00 €	0.0%	0,00 €	0,00 €
					<b>Sous-total</b>	84,84 €
					<b>Total</b>	84,84 €

Besoin d'aide ? [Cliquez ici](#) pour accéder à la page Aide ou pour nous contacter. Cet email est envoyé automatiquement, veuillez ne pas y répondre.

# Les acquisitions intracom'

n° de comptes	Libellé	Débit	Crédit
6	Charges	84,84	
445662	TVA déductible IC (84,84 x 20%)	16,97	
4452	TVA due IC		16,97
401	Fournisseurs Vistaprint		84,84
<b>Facture d'achat n°939325 Vistaprint</b>			

## Facture TVA

Vistaprint B.V.  
Hudsonweg 8  
5928 LW Venlo  
Hollande

N° de la facture : 9393251428  
Date de la facture : 01/05/2020  
Date de livraison : 07/05/2020  
Date du paiement : 01/05/2020

N° de TVA : NL812139513B01

Acheteur :

SAS NISOP  
9, Rue du 4 septembre  
75002 PARIS  
FR

N° de TVA :FR57801067919

	Description des articles	Quantité	Montant net	TVA	Frais de livraison	Total
1	Carte postale A6 - supéri	1000	42,18 €	0.0%	4,58 €	46,76 €
2	Grands stickers ronds	120	34,34 €	0.0%	3,74 €	38,08 €
3	Enlever la marque	120	0,00 €	0.0%	0,00 €	0,00 €
4	Vinyle mat	120	0,00 €	0.0%	0,00 €	0,00 €
					<b>Sous-total</b>	<b>84,84 €</b>
					<b>Total</b>	<b>84,84 €</b>

Besoin d'aide ? [Cliquez ici](#) pour accéder à la page Aide ou pour nous contacter. Cet email est envoyé automatiquement, veuillez ne pas y répondre.

# Les acquisitions intracom'

## Si l'acheteur n'est pas identifié

Acquisition taxée dans le pays de départ  
Non application de la TVA française

- TVA NON déductible pour l'acquéreur

### Facture TVA

Vistaprint B.V.  
Hudsonweg 8  
5928 LW Venlo  
Hollande

N° de la facture : 9393251428  
Date de la facture : 01/05/2020  
Date de livraison : 07/05/2020  
Date du paiement : 01/05/2020

N° de TVA : NL812139513B01

Acheteur :

SAS NISOP  
9, Rue du 4 septembre  
75002 PARIS  
FR

	Description des articles	Quantité	Montant net	TVA	Frais de livraison	Total
1	Carte postale A6 - supéri	1000	42,18 €	0.0%	4,58 €	46,76 €
2	Grands stickers ronds	120	34,34 €	0.0%	3,74 €	38,08 €
3	Enlever la marque	120	0,00 €	0.0%	0,00 €	0,00 €
4	Vinyle mat	120	0,00 €	0.0%	0,00 €	0,00 €
					<b>Sous-total</b>	84,84 €
					<b>Total</b>	84,84 €

Besoin d'aide ? [Cliquez ici](#) pour accéder à la page Aide ou pour nous contacter. Cet email est envoyé automatiquement, veuillez ne pas y répondre.



# Les acquisitions intracom'

## - DCG Session 2015 -

**Énoncé :** Opération réalisée par la société ARGOLF : Achat de casiers électroniques pour caddys à l'entreprise ASPG GmbH (Allemagne). Les casiers sont arrivés le 15 juin mais pas la facture.

**Analysez cette opération en matière de TVA.**

Il s'agit d'une **acquisition intracommunautaire**, la TVA est normalement due et déductible, mais la facture n'est pas arrivée donc la TVA sera exigible au 15 du mois suivant au plus tard.



**LIVRAISON**

**INTRACOMMUNAUTAIRE**

# Les livraisons intracom'



Pays de l'UE



Livraison intracommunautaire

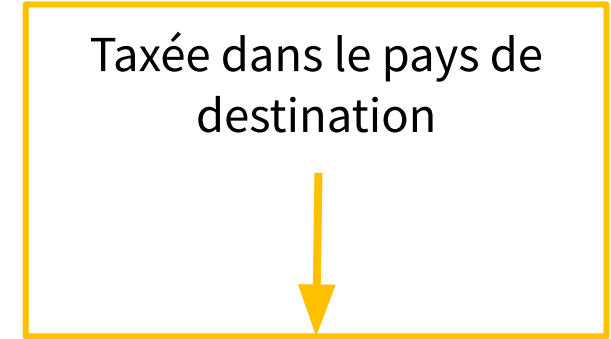
Les Geeks  
des Chiffres.

# Les livraisons intracom'

**Si** client identifié

→ Livraison **exonérée** au départ de la France

→ Mention sur la facture “*Autoliquidation, article 262 ter I CGI*”



Assujetti en france

vers











Assujetti en UE



**Les Geeks  
des Chiffres.**

# Règles applicables sur les biens : intracommunautaires

- Les **livraisons** intracommunautaires : **ventes**

Départ 	Destination 		
	France 	UE 	Hors UE 
France 	TVA Française	Livraison IC (X NO TVA)	Exportation (X NO TVA)
UE 	Acquisition IC (TVA  )		
Hors UE 	Importation (TVA  )		

# Les livraisons intracom'

**Si** client **NON** identifié

→ Livraison **Taxée** au départ de la France

→ Mention sur la facture “Autoliquidation, article 262 ter I CGI”

TVA FRANÇAISE  
APPLICABLE



Assujetti en france

vers

NON identifié à la TVA en UE



Les Geeks  
des Chiffres.

## - DCG Session 2015 -

**Énoncé :** Opération réalisée par la société ARGOLF : Vente de chaussures de golf pour le magasin du Golf Club Grand-Ducal (Luxembourg). Le Golf club a bien fourni son numéro intra-communautaire.

**Analysez cette opération en matière de TVA.**

Cette vente est une **livraison intracommunautaire** exonérée de la TVA.



**VENTES À**

**DISTANCE**

**(e-commerce)**

**INTRACOMMUNAUTAIRE**



# Ventes à distance

- **Les ventes à distance**

Livraison d'un bien par un fournisseur auprès d'un NON assujetti



# Ventes à distance

- 🎁 Les ventes à distance

Ventes 🇪🇺	Seuil	
	- de 10 000 €	+ de 10 000 €
Lieu d'imposition de la TVA	Fixé dans le lieu de départ	Fixé dans le lieu d'arrivé

Seuil applicable uniquement aux vendeurs établis dans **1** État membre

# Ventes à distance

## Ventes à distance - VAD

- En dessous du seuil

→ TVA applicable = **TVA du pays du vendeur**

- Si seuil franchi

→ TVA applicable = **TVA du pays de l'acheteur**

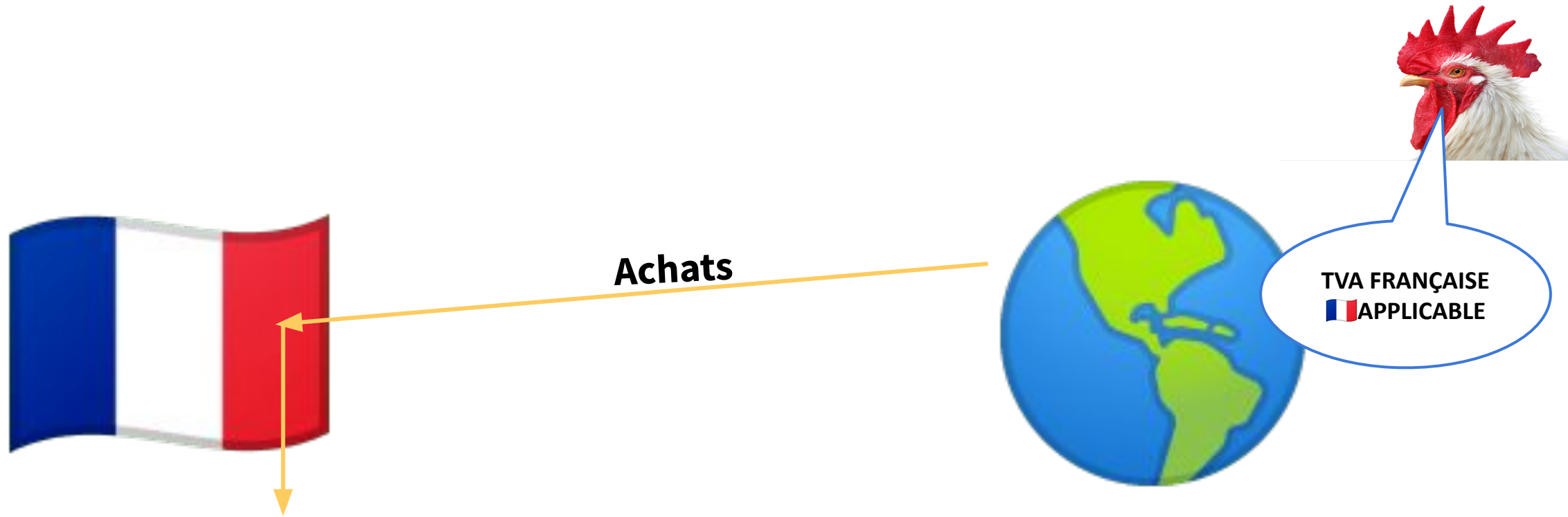


# Règles applicables sur les biens

## Les opérations réalisées HORS UE



# Les importations



**Autoliquidation obligatoire**

→ **N° TVA intracom' obligatoire y compris pour les entreprises en franchise en base**

# Les importations

[Importations et exportations \(hors Union européenne\) : règles en matière de TVA](#)

## Régime réel normal

**BREAKING  
NEWS**

✓ Vous êtes soumis au régime réel normal d'imposition

Modifier ↻

Vous ne payez plus la TVA à l'importation (TVAI) auprès des douanes lors du dédouanement. Vous collectez et déduisez la TVAI lors de votre **déclaration mensuelle ou trimestrielle de chiffre d'affaires** [n° 3310-CA3](#) ↗ auprès de la direction générale des finances publiques.

Le montant des opérations taxables lors de vos importations est **directement pré-rempli** sur votre déclaration à la ligne A4. Ce pré-remplissage est effectué sur la base des informations fournies lors des opérations de dédouanement.

Ce pré-remplissage est **effectif le 14 de chaque mois (ou du mois suivant le trimestre)** au titre des opérations réalisées au cours du mois (ou du trimestre) précédant.

Vous devez vérifier les informations pré-remplies et les corriger si nécessaire.

En revanche, vous devez indiquer sur votre déclaration les informations suivantes :

- Bases de TVA à l'importation taxables si vous avez recours à un *régime fiscal suspensif* (RFS)
- Bases non taxables et le montant de TVA déductible qui s'y rapporte

Vous pouvez accéder au détail des informations pré-remplies à l'aide du service en ligne « données ATVAI » accessible sur le site de la direction générale des douanes et des droits indirects (DGDDI) :

↻ Déclaration de TVA : vérifier les informations pré-remplies

# Les importations

[Importations et exportations \(hors Union européenne\) : règles en matière de TVA](#)

## Régime réel simplifié



✓ Vous êtes soumis au régime réel simplifié d'imposition

Modifier ↻

En tant qu'entreprise soumise au régime simplifié d'imposition de TVA, vous ne pouvez pas bénéficier de l'autoliquidation de la TVA lorsque vous réalisez des opérations d'importation.

Dès votre 1<sup>re</sup> importation, vous ne pouvez plus bénéficier du régime simplifié d'imposition. Vous devez informer votre service des impôts des entreprises (SIE) que vous réalisez des importations. Vous relevez du régime réel normal d'imposition.

### Où s'adresser ?

[Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#) ↗

Service des impôts des entreprises (SIE) -  
www.impots.gouv.fr - Nouvelle fenêtre

Vous devez déposer une déclaration de TVA à l'une des échéances suivantes :

- Chaque mois
- Lorsque le montant de votre TVA annuel exigible est inférieur à **4 000 €**, tous les 3 mois

Votre déclaration doit récapituler l'ensemble des opérations pour lesquelles la taxe est devenue exigible depuis le début de l'exercice en cours.

Vous ne payez plus la TVA à l'importation auprès des douanes lors du dédouanement. Vous collectez et déduisez la TVA à l'importation lors de votre **déclaration mensuelle ou trimestrielle de chiffre d'affaires** [n° 3310-CA3](#) ↗ auprès de la direction générale des finances publiques.

Le montant des opérations taxables lors de vos importations est **directement pré-rempli** sur votre déclaration à la ligne A4 à partir des informations fournies lors de vos dédouanements. Ce pré-remplissage est **effectif le 14 de chaque mois (ou du mois suivant le trimestre)**.

# Les importations

[Importations et exportations \(hors Union européenne\) : règles en matière de TVA](#)

## Franchise en base



✓ Vous êtes soumis au régime de la franchise en base de TVA

Modifier ↻

Vous continuez de facturer sans TVA mais vous devez déclarer et payer la TVA due sur vos importations au titre du mois au cours duquel la TVA est devenue exigible sur la **déclaration de chiffre d'affaires n° 3310-CA3** [↗](#) du mois correspondant auprès de la direction générale des finances publiques.

Cette déclaration porte uniquement sur la TVA à l'importation collectée.

Le montant des opérations taxables lors de vos importations est **directement pré-rempli** sur votre déclaration à la ligne A4.

Ce pré-remplissage est **effectif le 14 de chaque mois** pour les opérations réalisées au cours du mois précédent. Vous devez vérifier les informations pré-remplies et les modifier si cela est nécessaire.

- Bases de TVA à l'importation taxables si vous avez recours à un *régime fiscal suspensif*
- Bases non taxables et montant de TVA déductible qui s'y rapporte

Vous devez déposer votre déclaration de TVA **au plus tard le 24 de chaque mois**.

### Où s'adresser ?

[Service des impôts des entreprises \(SIE\)](#) [↗](#)

Pour effectuer une importation et collecter la TVA, vous devez obligatoirement avoir un numéro de TVA intracommunautaire. [↗](#)

Si vous n'en avez pas, vous devez faire une demande auprès du **service des impôts des entreprises (SIE)** dont vous dépendez.



# FOCUS : Franchise en base

## Franchise en base de TVA

### → Comment bénéficier de la franchise en base de TVA ? ^

Pour bénéficier du régime de la franchise en base de TVA votre chiffre d'affaires ne doit pas dépasser certains seuils. Ces seuils sont différents selon l'activité que vous exercez.

- Activité commerciale et d'hébergement
- Activité de prestation de services
- Activité libérale (sauf avocat)
- Avocat
- Artiste-auteur et artiste-interprète

### → Quelles sont les conséquences sur votre facturation ? ^

En tant que professionnel qui relève de la franchise en base, vous devez facturer vos prestations ou vos ventes en hors taxe.

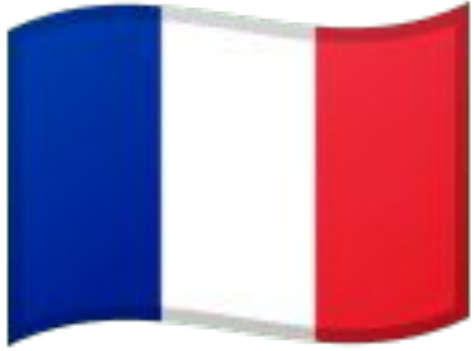
La mention *TVA non applicable - article 293 B du CGI* doit figurer sur chaque facture.

La TVA ne peut donc pas être déduite, ni récupérée des achats de biens et de services effectués pour l'activité.

Vous pouvez cependant renoncer à la franchise en base en optant pour le paiement de la TVA auprès du service des impôts des entreprises dont vous dépendez. Vous pouvez les contacter par mail sur votre compte professionnel du site [impôts.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) :

↔ [Compte fiscal en ligne pour les professionnels \(mode EFI\)](#)

# Les exportations



**Ventes**



Pas de TVA sous réserve de justifier de la réalité de l'exportation

# Les exportations

- Mention sur la facture “*Exonération de TVA selon l’article 262 ter I du CGI*”
- Conserver les justificatifs (document administratif unique + attestation de sortie du territoire européen)

# Exemple tombé à l'examen du DCG

## - DCG Session 2015 -

**Énoncé :** Opération réalisée par la société ARGOLF : Vente de clubs de golf au Golf Saint-François en Guadeloupe.

**Analysez cette opération en matière de TVA.**

Les ventes vers la Guadeloupe sont considérées comme des **exportations**, elles sont donc exonérées de TVA.

**YOU CAN DO IT !!!**






**YOU CAN DO IT**

**La TO DO**

**Les Geeks  
des Chiffres.**

# La To Do List

- Faire un schéma par type d'opérations pour synthétiser le cours 
- Regarder toutes les ressources disponibles pendant 15 min 
- Faire une présentation devant son miroir et la réviser 
- Lire la note de référence sur l'EMEBI**

**Merci d'avoir suivi ce cours.**